

**Rapport annuel**

**SIE DE CORCELLES LES MONTS FLAVIGNEROT**

# **Prix & Qualité**

*service de l'eau potable*

## **DU SERVICE PUBLIC**

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2011  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

**EXERCICE**

**2011**

# Sommaire

■	<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	RESSOURCES EN EAU .....	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS .....	4
■	LONGUEUR DU RESEAU.....	4
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>5</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....	5
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE .....	5
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE .....	6
■	LE PRIX DE L'EAU POUR CORCELLES LES MONTS .....	7
■	LE PRIX DE L'EAU POUR FLAVIGNEROT .....	8
■	RECETTES D'EXPLOITATION .....	9
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>10</b>
■	QUALITE DE L'EAU .....	10
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	10
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	11
■	PERFORMANCE DU RESEAU.....	12
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX .....	12
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>13</b>
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE .....	13
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB .....	13
■	ETAT DE LA DETTE.....	13
■	AMORTISSEMENTS REALISES .....	13

# ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SIE DE CORCELLES LES MONTS FLAVIGNEROT regroupe les communes de CORCELLE LES MONTS et FLAVIGNEROT.

## ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

856 habitants

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société LYONNAISE DES EAUX, en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 1997. La durée du contrat est de 16 ans. **Il prend fin le 31 décembre 2012.**

## ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société LYONNAISE DES EAUX FRANCE FILIALE DU GROUPE SUEZ sont les suivantes :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	de l'ensemble des ouvrages
<b>Renouvellement</b>	des branchements, des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques
<b>Prestations particulières</b>	entretien poteaux d'incendie par convention spéciale

La collectivité prend en charge :

<b>Renouvellement</b>	des canalisations > 6m, des captages, des ouvrages de traitement, du génie civil
-----------------------	--

## ■ RESSOURCES EN EAU

### • Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m <sup>3</sup> /h]	Prélèvement 2010 [m <sup>3</sup> ]	Prélèvement 2011 [m <sup>3</sup> ]	Variation 2010/2011
Ressource : source du Crucifix à VELARS SUR OUCHE Prélèvement en nappe souterraine		63 332	64 346	+1,60 %
<b>Total des prélèvements [m<sup>3</sup>]</b>		<b>63 332</b>	<b>64 346</b>	<b>+1,60 %</b>

### • Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m <sup>3</sup> /H]	Production 2010 [m <sup>3</sup> ]	Production 2011 [m <sup>3</sup> ]	Variation 2010/2011
Station de Corcelles les Monts à VELARS SUR OUCHE	30	63 332	64 346	+ 1,60 %
<b>Total produit [m<sup>3</sup>]</b>		<b>63 332</b>	<b>64 346</b>	<b>+1,60 %</b>

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2010	2011	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	375	379	+1,07 %
Nombre d'abonnements non domestiques	0	0	-
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>375</b>	<b>379</b>	<b>+1,07 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

## ■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2010	2011	Variation
Volume produit	63 332	64 346	+1,60 %
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>63 332</b>	<b>64 346</b>	<b>+1,60 %</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques	36 258	33 935	-6,41 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	0	0	-
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>36 258</b>	<b>33 935</b>	<b>-6,41 %</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 90 m<sup>3</sup> par an. Elle était de 97 m<sup>3</sup> en 2010.

## ■ LONGUEUR DU RESEAU

	2010	2011	Variation %
Linéaire du réseau hors branchements en km	19,3	19,3	0 %

## ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.  
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
21/03/2009	délibération fixant le tarif du service eau potable pour la part du Syndicat

Les tarifs concernant la part de la société LYONNAISE DES EAUX sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la structure tarifaire du service, n'est pas conforme à la réglementation en ce qui concerne le plafonnement de l'abonnement qui doit représenter au plus 40% d'une facture 120 m<sup>3</sup>, hors taxe et hors redevance. Il représente à cette date 40,86 % de la valeur HT d'une facture type 120 m<sup>3</sup>.**

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique par commune*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle varie selon les communes du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012
CORCELLES LES MONTS	0,2100	0,2200
FLAVIGNEROT	0,1680	0,2200

# SIE DE CORCELLES LES MONTS FLAVIGNEROT

EAU POTABLE

2011

tarif domestique du syndicat

## ■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	69,90	73,18	+4,69 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,7524	0,8138	+8,16 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	13,18	13,18	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,2279	0,2279	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,00	0,00	
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

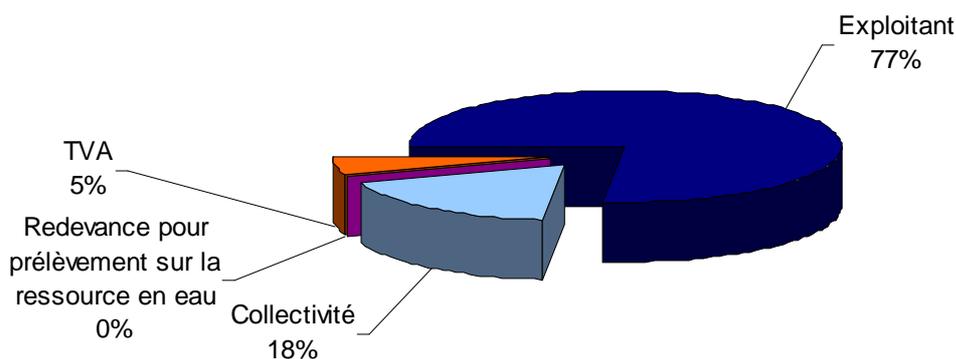
	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
Exploitant	160,19	170,84	+6,65 %
Collectivité	40,53	40,53	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,00	0,00	
TVA	11,04	11,63	+5,34 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>211,76</b>	<b>223,00</b>	<b>+5,31 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
<b>+5,31 %</b>

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

1,86 €/m<sup>3</sup>

### Répartition au 1er janvier 2012



# SIE DE CORCELLES LES MONTS FLAVIGNEROT

EAU POTABLE

2011

tarif domestique du syndicat

## ■ LE PRIX DE L'EAU pour CORCELLES LES MONTS

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	69,90	73,18	+4,69 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,7524	0,8138	+8,16 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	13,18	13,18	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,2279	0,2279	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,00		
	Redevance de pollution domestique	0,21	0,22	+4,76 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

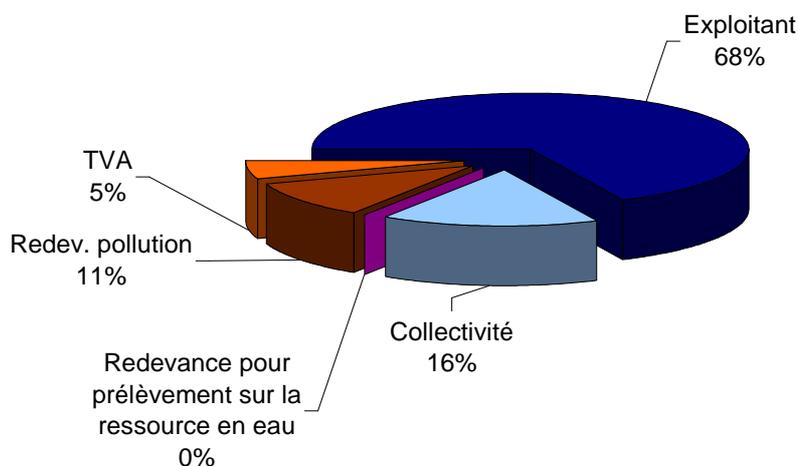
	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
Exploitant	160,19	170,84	+6,65 %
Collectivité	40,53	40,53	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,00	0,00	
Redevance de pollution domestique	25,20	26,40	+4,76 %
TVA	12,43	13,08	+5,23 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>238,35</b>	<b>250,85</b>	<b>+5,24 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
+5,31 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,09 €/m<sup>3</sup>

### Répartition au 1er janvier 2012



# SIE DE CORCELLES LES MONTS FLAVIGNEROT

EAU POTABLE

2011

tarif domestique du syndicat

## ■ LE PRIX DE L'EAU pour FLAVIGNEROT

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	69,90	73,18	+4,69 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,7524	0,8138	+8,16 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	13,18	13,18	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,2279	0,2279	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,00		
	Redevance de pollution domestique	0,168	0,22	+30,95 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

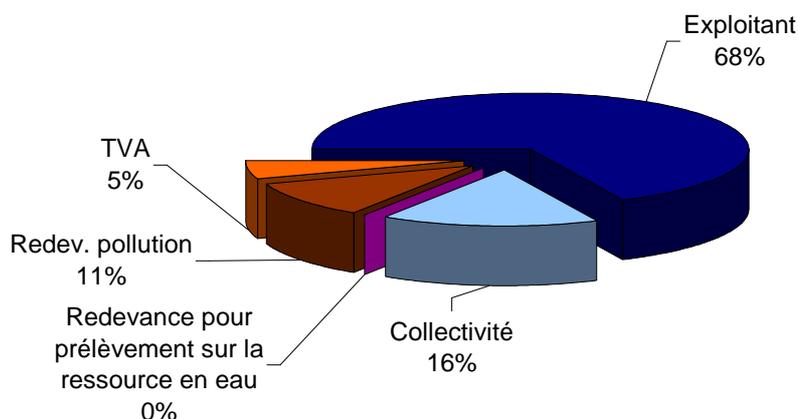
	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
Exploitant	160,19	170,84	+6,65 %
Collectivité	40,53	40,53	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,00	0,00	
Redevance de pollution domestique	20,16	26,40	+30,95 %
TVA	12,15	13,08	+7,65 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>233,03</b>	<b>250,85</b>	<b>+7,65 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
+5,31 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,09 €/m<sup>3</sup>

### Répartition au 1er janvier 2012



## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2010	2011	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	9 743,35 €	12 526,00 €	+28,56 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>9 743,35 €</b>	<b>12 526,00 €</b>	<b>+28,56 %</b>
Autres recettes			
Recettes pour le contrôle de délégation	1 014,11 €	1 085,00 €	-
<b>Total des recettes</b>	<b>10 757,46 €</b>	<b>13 611,00 €</b>	<b>+26,53 %</b>

- Recettes de l'exploitant

	2010	2011	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	51 902,00 €	54 273,00 €	+4,57 %
dont abonnements	25 800,00 €	27 023,00 €	+4,74 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>51 902,00 €</b>	<b>54 273,00 €</b>	<b>+4,57 %</b>
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	1 212,00 €	1 377,00 €	-
Autres recettes	931,00 €	1 183,00 €	-
<b>Total des recettes</b>	<b>54 045,00 €</b>	<b>56 833,00 €</b>	<b>+5,16 %</b>

## ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

### ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

**Résultats du contrôle réglementaire :**

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	10	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	10	0	100 %	

### ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

**Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau**

**valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,**  
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

**60 %**

## ■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

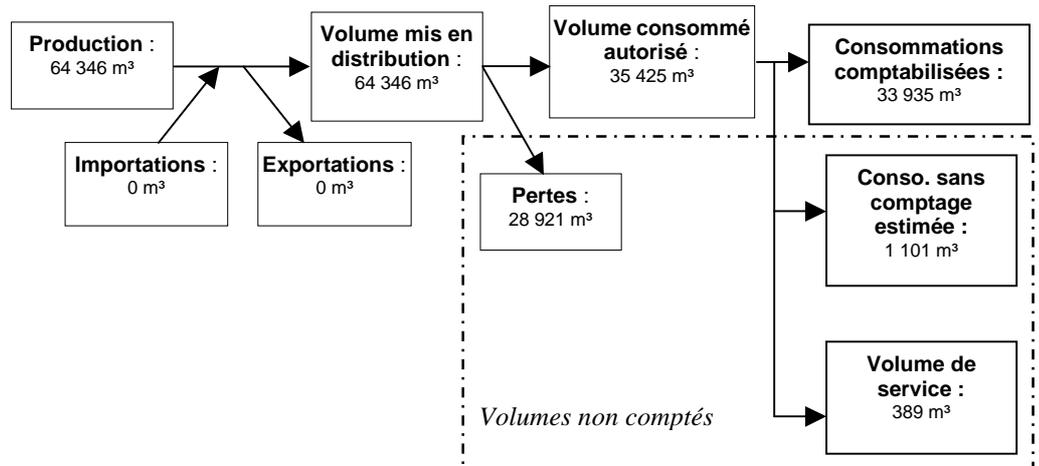
### Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompes... ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
	absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	0	
➔	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	10	10
➔	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
➔	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) ;	10	10
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations ;	10	0
➔	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes ;	10	10
➔	localisation des branchements sur la base du plan cadastral ;	10	10
➔	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement) ;	10	10
	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements ;	10	0
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.	10	0
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>60</b>

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 101 m<sup>3</sup>.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 389 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =  
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2007	2008	2009	2010	2011
Rendement du réseau de distribution [%]	74,5 %	70,8 %	65,4 %	58,3 %	55,1 %

*N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007*

- **indice des volumes non comptés** =  
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2007	2008	2009	2010	2011
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	1,9	2,1	2,7	3,8	4,3

- **indice linéaire de pertes en réseau** =  
pertes / longueur du réseau hors branchements

	2007	2008	2009	2010	2011
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	1,8	2,1	2,7	3,7	4,1

## ■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2009	2010	2011
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0	0	0

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Travaux pour raccordement ferme équestre au réseau AEP	34 024 €

### ■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2010	2011
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	1	1
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,26 %	0 %

### ■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2011 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2010	2011
Encours de la dette au 31 décembre	0,00 €	0,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	0,00 €	0,00 €
dont en intérêts	0,00 €	0,00 €
dont en capital	0,00 €	0,00 €

### ■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2009	2010	2011
Montant de la dotation aux amortissements	4 650,00 €	4 617,27 €	4 617,27 €